

## FONDS DE DOTATION THINK HUMAN FOUNDATION

*Siège social* : 161 Rue de Courcelles  
75017 PARIS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

# FONDS DE DOTATION THINK HUMAN FOUNDATION

Siège social : 161 Rue de Courcelles  
75017 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux administrateurs,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation « Think Human Foundation » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 15 juillet 2024

**Léo JEGARD & ASSOCIES**

Représenté par

**Thibault DAVID,**  
Commissaire aux comptes Associé

---

Signé numériquement par Nitro  
Software Belgium NV - Nitro Sign  
Premium pour le compte de Thibault  
DAVID (+33622095643)  
Date : 15/07/2024 12:02:39  
Signé avec le mot de passe à  
usage unique envoyé par SMS :  
498922



# COMPTES ANNUELS



## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	30 150	27 638	2 513	12 563
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 296 387		2 296 387	2 598 061	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>2 326 537</b>	<b>27 638</b>	<b>2 298 899</b>	<b>2 610 623</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				54	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	173 126		173 126	254 053	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 103		5 103	5 103
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>178 229</b>		<b>178 229</b>	<b>259 210</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>2 504 765</b>	<b>27 638</b>	<b>2 477 128</b>	<b>2 869 833</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice			
	Total des fonds propres (situation nette)		
	Fonds propres consommables	2 421 605	2 798 424
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	2 421 605	2 798 424
	Total des fonds propres	2 421 605	2 798 424
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 432	19 409
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	46 090	52 000	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	55 522	71 409
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 477 128	2 869 833
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	0,00	0,00
	(1) Dont à moins d'un an	55 522	71 409
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

## Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	577 367	504 446
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		28 205
	Mécénats		19 073
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>577 367</b>	<b>551 724</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	37 419	59 117
	Aides financières	530 220	485 410
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 050	10 050
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	54	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>577 743</b>	<b>554 577</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(375)</b>	<b>(2 852)</b>

## Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	577 367	504 446
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		28 205
	Mécénats		19 073
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>577 367</b>	<b>551 724</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	37 419	59 117
	Aides financières	530 220	485 410
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 050	10 050
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	54		
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>577 743</b>	<b>554 577</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(375)</b>	<b>(2 852)</b>

## Règles et Méthodes Comptables

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 477 128 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 577 743 euros et un total charges de 577 743 euros, dégageant ainsi un résultat de 0 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par l'ANC n°2020-08 et 2022-04.

#### **Description de l'objet social**

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et développer des activités d'intérêt général à caractère éducatif, social, écologique et humanitaire, en particulier :

- celles contribuant au développement d'activités dans les pays émergents, en favorisant l'éducation et la formation des populations défavorisées ;
- celles contribuant à l'accueil, l'inclusion et au retour des personnes défavorisées dans le monde du travail ;
- celles contribuant à donner une deuxième chance aux personnes sans formation ou éloignées de l'emploi ;
- de contribuer à la protection de la nature et de l'environnement ;
- et d'une manière générale, tout projet destiné à apporter une aide humanitaire à des populations défavorisées, ou à contribuer à la préservation de l'environnement.

## Règles et Méthodes Comptables

### **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 477 128 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 577 743 euros et un total charges de 577 743 euros, dégagant ainsi un résultat de 0 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par l'ANC n°2020-08 et 2022-04.

#### **Description de l'objet social**

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et développer des activités d'intérêt général à caractère éducatif, social, écologique et humanitaire, en particulier :

- celles contribuant au développement d'activités dans les pays émergents, en favorisant l'éducation et la formation des populations défavorisées ;
- celles contribuant à l'accueil, l'inclusion et au retour des personnes défavorisées dans le monde du travail ;
- celles contribuant à donner une deuxième chance aux personnes sans formation ou éloignées de l'emploi ;
- de contribuer à la protection de la nature et de l'environnement ;
- et d'une manière générale, tout projet destiné à apporter une aide humanitaire à des populations défavorisées, ou à contribuer à la préservation de l'environnement.

## Règles et Méthodes Comptables

- La SAS Marnix pour un montant de 98 000€.

### **Evènements postérieurs à la clôture**

Il n'a pas été relevé d'évènements postérieurs à la clôture qui remettent en cause les présents comptes annuels.

### **Honoraires du Commissaire aux Comptes (art. R.123-198.9° du Code de Commerce)**

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 3 932,46 € TTC au titre de l'exercice 2023.

### **Engagements hors bilan**

Aux termes des différentes convention de soutien signée :

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association Stichting Aflatoun International :

- 59 000€ pour l'année 2024.

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association Colorie ma vie :

- 7 500€ pour l'année 2024.

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association Hope and Homes for Children Romania :

- 10 000€ pour l'année 2024.

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association Junior Achievement Europe :

- 60 000€ pour l'année 2024.

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association Cooperation Agreement Alliance :

- 15 000€ pour l'année 2024 ;

- 15 000€ pour l'année 2025.

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association de Gestion de l'Ecole-Pilote Excellence Ruralité :

- 10 000€ pour l'année 2024 ;

- 5 000€ pour l'année 2025.

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association Paje :

- 12 500€ pour l'année 2024 ;

- 12 500€ pour l'année 2025.

## Règles et Méthodes Comptables

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association Global Mentorship Initiative :

- 20 000€ pour l'année 2024 ;

- 20 000€ pour l'année 2025.

### **Faits marquants**

En 2023, Concentrix et Webhelp ont mis en commun leurs forces et Concentrix devient le fondateur et donateur principal de Think Human Foundation en 2024. Le Conseil d'administration de Think Human Foundation a changé les nouveaux administrateurs étant Philip Cassidy, Diane Hanson et Jane Fogarty.

En 2024, Concentrix créera un fonds "Think Human Fund" sous égide la Fondation Roi Baudouin avec la même mission de soutien à l'éducation et à la résilience au changement climatique et aux catastrophes humanitaires. En 2024, Think Human Foundation fera un don à Think Human Fund.

### **Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger :**

Nous avons établi la version synthétique de l'EAR présentée dans l'annexe des comptes annuels à partir des informations figurant dans cet état séparé des avantages et ressources reçus de l'étranger, établi selon les obligations légales et réglementaires, en l'espèce le montant total des avantages et des ressources par Etat contributeur, et cette dernière est mise à la disposition du public au siège de notre fonds de dotation.

Dans le cadre de cette obligation, nous avons mis en place une procédure interne pour identifier, au mieux de notre connaissance, les avantages et ressources ainsi concernés, en particulier lorsque ceux-ci présentent un caractère indirect. Nous vous confirmons que sont présentés dans cet état tous les avantages et ressources provenant directement de l'étranger ou indirectement de l'étranger lorsque leur provenance réelle ne pouvait être ignorée compte tenu des circonstances de leur perception ou de leur versement.

## Règles et Méthodes Comptables

Le fonds de dotation THF s'engage à verser à l'association Global Mentorship Initiative :

- 20 000€ pour l'année 2024 ;

- 20 000€ pour l'année 2025.

### **Faits marquants**

En 2023, Concentrix et Webhelp ont mis en commun leurs forces et Concentrix devient le fondateur et donateur principal de Think Human Foundation en 2024. Le Conseil d'administration de Think Human Foundation a changé les nouveaux administrateurs étant Philip cassidy, Diane Hanson et Jane Fogarty.

En 2024, Concentrix créera un fonds "Think Human Fund" sous égide la Fondation roi boudouin avec la même mission de soutien à l'éducation et à la résilience au changement climatique et aux catastrophes humanitaires. En 2024, Think Human Foundation fera un don à Think Human Fund.

### **Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger :**

Nous avons établi la version synthétique de l'EAR présentée dans l'annexe des comptes annuels à partir des informations figurant dans cet état séparé des avantages et ressources reçus de l'étranger, établi selon les obligations légales et réglementaires, en l'espèce le montant total des avantages et des ressources par Etat contributeur, et cette dernière est mise à la disposition du public au siège de notre fonds de dotation.

Dans le cadre de cette obligation, nous avons mis en place une procédure interne pour identifier, au mieux de notre connaissance, les avantages et ressources ainsi concernés, en particulier lorsque ceux-ci présentent un caractère indirect. Nous vous confirmons que sont présentés dans cet état tous les avantages et ressources provenant directement de l'étranger ou indirectement de l'étranger lorsque leur provenance réelle ne pouvait être ignorée compte tenu des circonstances de leur perception ou de leur versement

## Règles et Méthodes Comptables

UNITED KINGDOM	2023	Divers dons	Donation to THF	Direct	Carte ou stripe	1 643,19 €
----------------	------	-------------	-----------------	--------	-----------------	------------

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	30 150				30 150	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	30 150				30 150	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	2 598 061			301 674	2 296 387	
	Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	2 598 061				301 674	2 296 387	
<b>TOTAL</b>		2 628 211				301 674	2 326 537

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	17 588	10 050		27 638
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>17 588</b>	<b>10 050</b>		<b>27 638</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>17 588</b>	<b>10 050</b>		<b>27 638</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	17 588	10 050		27 638
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>17 588</b>	<b>10 050</b>		<b>27 638</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>17 588</b>	<b>10 050</b>		<b>27 638</b>

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
C R E A N C E S	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		5 103	5 103	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>5 103</b>	<b>5 103</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
D E T T E S	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 432	9 432		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées					
Autres dettes	46 090	46 090			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>55 522</b>	<b>55 522</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Marnix SAS	98 000	90 397
Marnix PARENT CO		24 743
Webhelp Madagascar		2 539
Planète urgence		3 709
Fundacion para el empleo		2 870
	98 000	124 259
Bénévolet		
Total	98 000	124 259

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Marnix SAS	98 000	90 397
Marnix PARENT CO		24 743
Webhelp Madagascar		2 539
Planète urgence		3 709
Fundacion para el empleo		2 870
	98 000	124 259
Personnel bénévole		
Total	98 000	124 259